



RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE AD HOC DE L'OIE
SUR LA RÉSISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS¹
Paris, 16–18 janvier 2019

1. Séance d'ouverture

Le Groupe *ad hoc* de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens (ci-après dénommé « le Groupe ») s'est réuni du 16 au 18 janvier 2019 au siège de l'OIE à Paris (France).

Le Dr Matthew Stone, Directeur général adjoint, Normes internationales et Science, a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur soutien sans faille et leur contribution à la deuxième Conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens intitulée « Mettre les normes en pratique », qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 29 au 31 octobre 2018. Le Dr. Stone a noté la grande visibilité politique que revêt la résistance aux agents antimicrobiens et le nombre élevé d'initiatives en cours. Il a salué chaleureusement les partenaires au sein de la FAO et l'OMS de l'Alliance tripartite, et a fait référence au protocole d'accord spécifique signé en 2017 par les organisations de cette Alliance. Dans son prolongement, un programme de travail collaboratif de deux ans consacré à la résistance aux agents antimicrobiens a été élaboré et doit être approuvé en février 2019, lors de la réunion exécutive de l'Alliance tripartite (FAO, OMS, OIE).

Le Docteur Stone a souligné l'importance de la résistance aux agents antimicrobiens, qui est reflétée dans certaines évolutions à l'OIE. Une restructuration interne de l'OIE a en particulier eu lieu afin de démontrer l'engagement de l'OIE et de son programme de travail et de permettre l'allocation de ressources accrues pour se consacrer à ce domaine. Le nouveau Service de l'OIE Antibiorésistance et Produits vétérinaires, dirigé par la Dre Elisabeth Erlacher-Vindel, est une illustration de ces évolutions.

Le Dr Stone a rappelé l'existence de longue date du Groupe *ad hoc* sur la résistance aux agents antimicrobiens. L'importance durable de la résistance aux agents antimicrobiens a conduit l'OIE à décider de recommander la création, en remplacement de l'actuel Groupe *ad hoc* sur la résistance aux agents antimicrobiens, d'un Groupe de travail formel sur la résistance aux agents antimicrobiens qui serait pour l'avenir la structure la plus appropriée. Ce Groupe de travail formel sera discuté avec le Conseil en février 2019 et, s'il est accepté, la Directrice générale de l'OIE fera une recommandation pour sa constitution et sa composition lors de l'Assemblée mondiale durant la 87^e Session générale, qui se tiendra du 26 au 31 mai 2019. Si cette recommandation est approuvée par l'Assemblée mondiale, ce Groupe, conformément au règlement intérieur de l'OIE pour les Groupes de travail, rapportera à la Directrice générale qui assurera la liaison avec les Commissions spécialisées appropriées, selon les besoins. La Directrice générale communiquera chaque année la composition du Groupe de travail à l'Assemblée mondiale, et le Président de celui-ci sera habituellement invité à présenter les activités et le programme de travail de son Groupe, directement à l'Assemblée mondiale. L'OIE estime que la résistance aux agents antimicrobiens est un sujet d'une importance telle que ce niveau de transparence et de responsabilité est approprié et attendu par ses Membres.

2. Adoption de l'ordre du jour et nomination du président et du rapporteur

L'ordre du jour adopté et la liste des participants figurent respectivement en annexes I et II du présent rapport. Le Groupe a désigné le Dr Herbert Schneider à la présidence et le Dr Chris Teale au poste de rapporteur.

3. Table ronde des participants sur les sujets nouveaux susceptibles d'intéresser le Groupe

Le Groupe a échangé des informations relatives à l'utilisation des agents antimicrobiens et à la résistance aux agents antimicrobiens, notamment les mises à jour par les Membres, en particulier la publication d'une nouvelle réglementation UE 2019/6 au sein de l'Union européenne.

¹ Note : les points de vue et opinions exprimés dans le rapport du présent groupe ad hoc traduisent l'opinion des experts qui l'ont rédigé et ne reflètent pas nécessairement une prise de position de l'OIE. Ce rapport doit être lu parallèlement au rapport de la réunion de février 2019 de la Commission scientifique pour les maladies animales, car il intègre les considérations et observations émanant de ladite Commission. Il est disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://www.oie.int/fr/normes-internationales/commissions-specialisees-et-groupes/commission-scientifique-et-rapports/reunions/>

4. Deuxième conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens – Mettre les normes en pratique : recommandations

Le Groupe a pris note des recommandations de la deuxième Conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens, qui s'est tenue au Maroc en octobre 2018 ; elles sont disponibles sur le site Web de l'OIE². Plusieurs recommandations revêtent une importance particulière pour le Groupe, notamment l'extension de la Liste de l'OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire afin qu'elle intègre les animaux de compagnie, et sa subdivision par espèces animales.

Le groupe a pris note de la recommandation adressée aux Pays membres de l'OIE, relative aux restrictions de l'utilisation de certains agents antimicrobiens (fluoroquinolones, céphalosporines de troisième et quatrième générations et colistine) et à l'utilisation des antimicrobiens comme promoteurs de croissance.

Le groupe a noté que l'OIE informera l'Assemblée lors de la Session générale de mai 2019 des progrès accomplis et qu'elle présentera les grandes lignes des plans permettant de donner suite à ces recommandations.

5. Base de données de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens : conversion du format tableur en un système de base de données

L'OIE a informé le Groupe qu'un nouveau poste fonctionnel était ouvert afin d'aider au développement et à la gestion du projet de base de données sur l'utilisation des agents antimicrobiens. Le Groupe a estimé que le passage du format tableur à une base de données permettra d'améliorer le recueil, la validation, l'analyse et la communication des données.

Les systèmes de collecte des quantités d'agents antimicrobiens de la France, des États-Unis d'Amérique et du réseau de Surveillance européenne de la consommation d'antibiotiques vétérinaires (European Surveillance of Antimicrobial Consumption - ESVAC) ont été présentés au Groupe. Il a été noté que l'ESVAC utilise des feuilles de calcul Excel qui fonctionnent avec des macros et permettent de valider et télécharger les données dans la base de données. Le Groupe a noté que, lors de l'élaboration du nouveau système de base de données de l'OIE, une validation et des contrôles de qualité similaires des données pourraient être inclus.

Le groupe a discuté de la possibilité que la base de données de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens puisse être conçue pour inclure à l'avenir des données nationales des utilisations à l'échelle des exploitations. Il a été souligné que pour ce type de données, l'OIE aurait besoin de recueillir des informations supplémentaires, telles que les espèces, les catégories d'animaux, les traitements groupés ou individuels des animaux, les doses, la fréquence de traitement, le nombre de jours de traitement et la couverture de la population animale. L'importance de la contribution des parties prenantes concernées, notamment de l'industrie pharmaceutique, pour fournir des estimations sur l'utilisation entre les différentes espèces animales, a été notée.

Le Groupe a appuyé la création d'un groupe d'experts chargé d'aider l'OIE pour le développement de la base de données. Un tel groupe aiderait à définir les objectifs de la nouvelle base de données, ainsi que les résultats nécessaires pour permettre une vision globale détaillée. Le Groupe a recommandé que, si possible, soit développé un système permettant une participation même s'il ne s'agit que d'informations de base, mais supportant également un développement/une progression par étapes vers une contribution plus avancée.

6. Base de données de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens : présentation du troisième rapport annuel de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux : mieux comprendre la situation mondiale

Les résultats du troisième cycle annuel de collecte de données de l'OIE ont été présentés au Groupe.

Le Groupe a noté la progression du nombre de pays participants depuis le premier cycle de collecte de données (de 130 à 155 Pays membres ayant répondu) et l'accroissement du nombre de pays ayant transmis des données quantitatives.

Le rapport comprenait une analyse des quantités d'agents antimicrobiens ajustées en fonction de la biomasse animale, couvrant 91 pays pour 2015.

Le rapport sera publié sur le site Web de l'OIE à la mi-février 2019, conjointement à un communiqué de presse de l'OIE.

2 http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/F_2nd_OIE_Global_Conf_Recommendations.pdf

7. Vue d'ensemble des résultats préliminaires du quatrième cycle de collecte de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux

Les tout premiers résultats du quatrième cycle de collecte de données ont été présentés et, à ce stade, les sources de données et les espèces animales couvertes par les données apparaissent similaires à celles des années précédentes. Les Pays membres ont également la possibilité de mettre à jour les données communiquées lors des années précédentes.

Le groupe a examiné la structure du rapport et est convenu de conserver son format actuel. La taille du rapport pourrait être réduite en ayant recours à des hyperliens renvoyant pour des informations générales vers le site Web de l'OIE.

8. Evolutions futures de la Liste de l'OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire

Le Groupe a pris note que l'OIE avait l'intention d'actualiser la Liste de l'OIE des agents antimicrobiens d'importance vétérinaire (ci-après désignée « la Liste »), conformément aux conclusions et recommandations de la deuxième Conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens (Maroc, 2018). La Liste a été initialement élaborée en prenant en considération les agents antimicrobiens qui étaient les plus utilisés dans les Pays membres de l'OIE. Le Groupe a estimé que la Liste pourrait constituer une ressource détaillant les disponibilités des médicaments autorisés chez les différentes espèces, et mettant en évidence les domaines dans lesquels il n'y a pas d'agents antimicrobiens autorisés disponibles pour le traitement de maladies et d'espèces animales spécifiques.

Le groupe est convenu qu'il existait des disparités considérables entre les pays en ce qui concerne l'importance relative des différents agents antimicrobiens au niveau des espèces animales considérées individuellement, ce qui rendait complexe l'élaboration d'une approche mondiale normalisée. Le Groupe a estimé qu'une option possible pourrait être d'utiliser la Liste (synthèse) initiale existante comme base pour l'élaboration de listes spécifiques par espèce. Le groupe est convenu que les listes devraient être conçues pour être à même de guider les décisions en matière d'utilisation responsable et prudente des antimicrobiens.

Le Groupe a étudié diverses options et a suggéré que l'élaboration future de la Liste prenne en compte :

- a) L'objet/La finalité/Les objectifs/Les résultats escomptés
 - Public cible
 - L'emploi comme un outil d'analyse des risques
 - L'emploi à l'appui des lignes directrices relatives à une utilisation responsable et prudente
 - Mise à disposition d'une ressource mondiale détaillant les indications/les utilisations par espèce au niveau mondial
- b) Les méthodes/Les approches pour améliorer la Liste par espèce
 - Développement de critères supplémentaires en lien avec les espèces
 - Intégration de commentaires spécifiques aux espèces pour affiner la Liste
 - Présentation d'une justification pour la catégorisation par espèce de l'importance des classes d'agents antimicrobiens, ainsi que l'évaluation de l'impact potentiel pour la catégorisation générale des classes d'agents antimicrobiens
 - Elaboration de questionnaires ou d'autres procédures de capture de données, permettant de recueillir avec précision les informations souhaitées
 - Présentation dans le format le plus approprié

Les sources de données doivent être celles qui sont les plus pertinentes ou appropriées compte tenu des résultats escomptés. Le Groupe a étudié les sources potentielles d'informations qui pourraient être utiles pour affiner la catégorisation, notamment :

- les experts dans le domaine
- les autorités de régulation nationales
- les informations sur les composés légalement autorisés
- les données de volumes de vente
- les lignes directrices pour l'utilisation prudente à l'échelle des espèces considérées individuellement
- les articles/rapports portant sur la disponibilité des produits
- les informations recueillies par les pays et publiées, relatives aux traitements et aux schémas thérapeutiques normalisés

- produits de l'industrie autorisés par espèce
- les limites de résidus afin de donner une indication sur les composés autorisés
- les Points focaux de l'OIE sur les produits vétérinaires
- les maladies importantes et les options thérapeutiques privilégiées
- Les informations utilisées pour mettre à jour le chapitre de l'OIE sur la surveillance de la résistance aux agents antimicrobiens
- Les rapports des groupes *ad hoc* de l'OIE sur la hiérarchisation des maladies pour lesquelles des vaccins pourraient réduire l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux

c) Problèmes

- La distribution des populations animales et des maladies varie, ce qui influe sur le besoin des différentes classes d'agents antimicrobiens
- La disponibilité des données sera différente selon les espèces et les pays
- L'existence de disparités entre les pays et l'élaboration d'un système convenant à tous les pays
- L'accès aux différentes classes d'agents antimicrobiens, aux vaccins et aux autres outils peut être difficile

Le Groupe est convenu que les Services vétérinaires nationaux, y compris leurs composantes publiques et privés, seront le public principal de la Liste. Des initiatives en cours dans de nombreux pays pourraient être utilisées pour développer la Liste, en reconnaissant la nécessité d'une collaboration avec l'industrie pharmaceutique. Les autres parties prenantes concernées incluraient les organes vétérinaires statutaires et les associations vétérinaires privées, l'industrie et les gouvernements.

Le Groupe est convenu que l'élaboration de la Liste doit débiter par un travail sur une espèce. La Liste couvre déjà les espèces aviaires, qui comprennent les poulets et les dindes. Le Groupe a proposé que la phase initiale porte sur l'affinement de la catégorie aviaire afin d'étudier le cas des poulets, espèce d'animaux producteurs de denrées alimentaires importante, présente dans presque tous les pays et pour laquelle la disponibilité des données est considérée comme élevée. Le Groupe a recommandé que les travaux préliminaires soient axés sur cette espèce afin de démontrer la robustesse des méthodes proposées.

S'agissant de la catégorisation, le Groupe a noté que certaines catégories de la Liste existante sont applicables à toutes les espèces, tandis que d'autres s'appliquent à un nombre restreint d'espèces. Des commentaires particuliers permettent de traiter cette situation dans la Liste actuelle, et ils pourraient être développés davantage en affinant cet aspect au niveau des espèces considérées individuellement. Le Groupe est convenu que le format de la Liste actuelle doit toutefois être conservé autant que possible.

9. Questions diverses

Le développement extrêmement limité ou l'absence actuelle de développement de nouveaux agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux a été souligné.

Le Groupe a également noté l'importance de l'établissement de critères robustes et de procédures pour la détermination de la résistance chez les agents pathogènes vétérinaires et que malgré l'existence de publications sur des méthodes pertinentes pour de nombreuses combinaisons agents antimicrobiens - agents pathogènes vétérinaires, il subsiste un certain nombre de lacunes.

Comme il s'agissait de la dernière réunion de ce Groupe *ad hoc*, la Dre Monique Eloit a exprimé sa gratitude aux membres du Groupe dirigé par le Dr Herbert Schneider, en sa qualité de président du Groupe, et les a remerciés de leur fervent dévouement pour soutenir les travaux de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens.

10. Adoption du rapport

Le Group a adopté le rapport.

.../Annexes

RÉUNION DU GROUPE AD HOC DE L'OIE SUR LA RÉSISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS
Paris, 16–18 janvier 2019

Ordre du jour

1. Séance d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et nomination du président et du rapporteur
3. Table ronde des participants sur les sujets nouveaux susceptibles d'intéresser le Groupe
4. Deuxième conférence mondiale de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens – Mettre les normes en pratique : recommandations
5. Base de données de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens : conversion du format tableur en un système de base de données
6. Base de données de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens : présentation du troisième rapport annuel de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux : mieux comprendre la situation mondiale
7. Vue d'ensemble des résultats préliminaires du quatrième cycle de collecte de données sur les agents antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux
8. Evolutions futures de la Liste de l'OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport

RÉUNION DU GROUPE AD HOC DE L'OIE SUR LA RÉSISTANCE AUX AGENTS ANTIMICROBIENS

Paris, 16–18 janvier 2019

Liste des participants

MEMBRES

Dr Gérard Moulin

ANSES - Fougères
Agence Nationale du Médicament Vétérinaire
B.P. 90203 - La Haute Marche, Javené
35302 Fougères Cedex - FRANCE
Tel: (33) (0) 2 99 94 78 78
Fax: (33) (0) 2 99 94 78 99
gerard.moulin@anses.fr

Dr Donald Prater (participation à distance)

Assistant Commissioner for Food Safety Integration
Office of Foods and Veterinary Medicine
U.S. Food and Drug Administration
10903 New Hampshire Avenue
Silver Spring, MD 20993
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Tel: (1-301) 348 3007
Donald.Prater@fda.hhs.gov

Dr Masumi Sato

Director
Pathology and Pathophysiology Research Division
National Institute of Animal Health
3-1-5 Kannondai Tsukuba, Ibaraki 305-0856
JAPON
Tel: (81-29) 838 7772
masumi@affrc.go.jp

Dr Jordi Torren Edo (participation à distance)

Head of Service of Veterinary Risk and Surveillance
(V-VM-SUR)
Veterinary Medicines Department
European Medicines Agency
7 Westferry Circus, Canary Wharf
Londres E14 4HB – ROYAUME-UNI
Tel: (44-207) 523 7034
Fax: (44-207) 418 8447
jordi.torren@ema.europa.eu

Dr Carolee Carson (invitée, mais n'ayant pu être présente)

Veterinary Epidemiologist / Risk Assessor
Canadian Integrated Program for Antimicrobial
Resistance Surveillance
Centre for Food-borne, Environmental, and Zoonotic
Infectious Diseases
Public Health Agency of Canada,
Guelph, Ontario N1G 5B2 - CANADA
Tel: (1-519) 400-3651
carolee.carson@phac-aspc.gc.ca

Dr Herbert Schneider

Agrivet International Consultants
P.O. Box 178
Windhoek - NAMIBIE
Tel: (264) 61 22 89 09
Fax: (264) 61 23 06 19
herbert@farmhabis.com

Dr Chris Teale

VLA Weybridge, New Haw
Addlestone, Surrey KT15 3NB
ROYAUME-UNI
Tel: (44-1743) 46 76 21
Fax: (44-1743) 44 10 60
Christopher.Teale@apha.gsi.gov.uk

AUTRES PARTICIPANTS

Dr Jeffrey Lejeune

Agriculture and Consumer Protection Department
C-294,
Food and Agriculture Organization of the United
Nations
Viale delle terme di Caracalla
00153 Rome
ITALIE
Jeffrey.Lejeune@fao.org

Dr Amina Benyahia Chaieb

Scientist
Department of food safety and zoonoses
WHO – World Health Organization
20 avenue Appia
1211 Genève 27
SUISSE
benyahiaa@who.int

Jesse J. Sevcik

Sr. Director, Global Government Affairs
Elanco Animal Health
555 12th Street NW, Suite 650
Washington, DC 20004
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
jsevcik@elanco.com

Représentant de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales

Dr Misheck Mulumba (invité, mais n'ayant pas participé)

Agricultural Research Council
Private Bag X05
Onderstepoort 0110
Prétoria
AFRIQUE DU SUD
mumulbam@arc.agric.za

SIEGE DE L'OIE

Dr Matthew Stone

Directeur général adjoint
m.stone@oie.int

Dr Elisabeth Erlacher-Vindel

Cheffe du Service Antibiorésistance et produits
vétérinaires
e.erlacher-vindel@oie.int

Dr Jorge Pinto Ferreira

Chargée de mission
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires
j.p.ferreira@oie.int

Dr Delfy Gochez

Chargée de mission
Service Antibiorésistance et produits vétérinaires
d.gochez@oie.int